



Dès à présent, le SNUipp-FSU vous offre la possibilité d'adhérer en ligne pour l'année 2016-2017 et d'effectuer le paiement de votre cotisation par carte bancaire en une ou plusieurs fois. L'accès est entièrement sécurisé :

<https://adherer.snuipp.fr/31>

NOUVEAU

52 rue Jacques Babinet - 31100 TOULOUSE
05 61 43 60 62

SNUipp-FSU

BULLETIN D'ADHÉSION

BULLETIN DE RÉADHÉSION

Nom d'usage : Prénom :

Nom : Date de naissance :

Téléphone fixe : Port : Mail :

adresse personnelle :

Établissement d'exercice (nom, type, commune) :

Corps (1) : Institut Prof d'école PEGC (1) Titre Pro - Titre Définitif Retraité AESH AVS (CUI)

Date sortie IUFM-ESPE : Temps partiel, pourcentage : % Échelon :

Fonction (adjoint, directeur, ZIL...) : Montant de la cotisation (voir tableau ci-dessous) :

Paiement *: un chèque plusieurs chèques : Prélèvement automatique, en Fois (2 à 5 fois)

Je me syndique au SNUipp/FSU 31, afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du Service Public d'Éducation, au maintien de l'unité de la profession.

Je demande au SNUipp 31 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant par écrit au SNUipp 31.

Si j'opte pour le prélèvement automatique, je suis informé que je recevrai au début de chaque année scolaire un courrier du SNUipp m'informant que mon prélèvement automatique sera reconduit en l'absence d'avis contraire ou de réponse de ma part dans un délai de quinze jours.

Date : Signature

Echelons	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur adjoint					126€ 42€	133€ 44€	140€ 47€	148€ 49€	164€ 55€
Prof école adjoint	122€ 41€	131€ 44€	139€ 46€	148€ 49€	156€ 52€	169€ 56€	180€ 60€	194€ 65€	209€ 70€
Prof école h. classe	188€ 63€	201€ 67€	220€ 73€	234€ 78€	246€ 82€				
Direction	2 à 4 cl : +6 €			5 à 9 cl : +11€			10 cl et plus : +15 €		
	Segpa : +15 €					EREA : +35 €			
Retraités	moins de 686 € : 78€ 26€						914 € à 1143 € : 91 € 30€		
	1143€ à 1372€ : 108€ 36€						plus de 1700€ : 132 € 44€		
Temps partiel	proportionnel au tps partiel ; minimum 78 €				Disponibilité - Congé parental : 78€ 26€				
Congé formation	85% de la cotisation								
IMF	auprès IEN : +12€ ESPE : +8 €								
ASH spécialisé	8,00 €								
Stagiaires	90€ 30€								
AESH - EAP - MI	31 € 10€								

La cotisation syndicale ouvre droit à une déduction fiscale ou un crédit d'impôt de 66 %. Les chiffres en mauve correspondent au coût réel après déduction ou crédit d'impôt.

* Pour se syndiquer

1. Remplissez le bulletin d'adhésion.

2. Choisissez le mode de paiement :

◆ Paiement en une fois par chèque à l'ordre du SNUipp 31

◆ Paiement fractionné de 2 à 5 chèques à l'ordre du SNUipp 31

◆ Prélèvement automatique : 5 prélèvements maximum. Remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-dessous et joindre un RIB.

3. Renvoyez-le tout au SNUipp 31 ou remettez-le à un responsable de votre secteur.

Mandat de prélèvement



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le SNUipp 31 à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions du SNUipp 31. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR44ZZZ405745

Débiteur :

Votre Nom

Votre Adresse

Code postal

Ville

Pays

Créancier :

Nom SNUipp FSU 31

Adresse 52 rue Jacques Babinet

Code postal

31100

Ville

TOULOUSE

Pays

FRANCE

IBAN

BIC

Paiement :

Récurrent/Répétitif

Ponctuel

A :

Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

Se syndiquer

SE SYNDIQUER?

« PAROLES DE
SYNDIQUÉ-ES »

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER.
POUR SOI-MÊME.
POUR LES ÉLÈVES.



« Je suis impliquée dans la lutte contre les discriminations à travers mon engagement associatif. Pour moi, il était vraiment important que mon syndicat soit partie prenante des débats sur ces questions. »

**LAETITIA, ADJOINTE
EN CLIS**

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.
- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

LE SYNDICAT NE VIT QUE DES COTISATIONS DE SES SYNDIQUÉS POUR INFORMER, POUR DÉFENDRE LES PERSONNELS TANT INDIVIDUELLEMENT QUE COLLECTIVEMENT. SE SYNDIQUER, C'EST ÊTRE PLUS FORTS, EFFICACES ET CONSTRUCTIFS ENSEMBLE POUR DÉFENDRE L'ÉCOLE, LES DROITS DE TOUS ET DE CHACUN.



« Quand j'étais à l'ESPE je me posais plein de questions. C'est quelqu'un du SNUipp qui y répondait. C'est pour ça que je me suis syndiquée, parce que le SNUipp, c'est d'abord un collectif d'entraide. »

**MARION, DÉLÉGUÉE
DU PERSONNEL**



« Bien sûr le travail en équipe, ça ne va pas de soi, mais vraiment moi, seul dans ma classe, je ne m'en sors pas. C'est dans le collectif de l'école que je trouve des ressorts pour avancer. »

**ALEXIS,
ADJOINT EN MATERNELLE**



« Dans le quartier, je vois les effets de la misère, de la crise... Mon métier, je l'exerce au cœur du social et pour moi être syndiquée c'est lutter contre un fatalisme qui voudrait que grandir ici, c'est pas de chance. »

**AURÉLIE,
ENSEIGNANTE EN REP**